

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ST PIERRE DELS FORCATS
EN DATE DU vendredi 11 avril 2014 17h00**

Présents: M. BLANQUE Pierre, M. BONO Jean-Pierre, Mme CAZEILLES Joelle, M. ECHARD Vincent, Mme GOSSET Julie, M. GAURENNE Claude, Mme MIGNARD Sarah, M. MOLINIER Jean-Luc, Melle PALAU Sandrine, M. PALAU Henri, M. RODRIGUEZ Antoine.

Absents : néant

Convocation: 2/4/2014

Secrétaire de séance: Henri PALAU

Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM

Validation de l'ordre du jour avec ajout d'une motion à prendre pour défendre un poste d'enseignant qui est menacé sur le RPI

1-Budget primitif 2014 :

Suite à la réunion de la commission des finances qui a eu lieu le 4 avril dernier, Monsieur le Maire propose à nouveau le budget tel que présenté ainsi qu'une proposition avec baisse des taux des taxes locales.

Cette dernière proposition a pour incidences d'augmenter le poste de recettes attendues suite à la vente de concessions prévisibles au cimetière après création d'un nouvel enfeu collectif, ainsi quelques autres ajustements de recettes attendues.

Monsieur le Maire informe ensuite de la composition de la masse salariale de la commune afin de présenter plus en détail ce chapitre.

Il rappelle les amortissements à prévoir et détaille les subventions aux associations retenues.

Il demande ensuite de procéder au vote des taxes locales puis du budget 2014.

Le conseil municipal valide la proposition de baisse des taxes locales telle que proposée.

Le budget primitif est alors voté à l'unanimité des membres présents.

Le conseil municipal valide également à l'unanimité le budget 2014 du CCAS.

2- Taxe de séjour forfaitaire 2014 :

Reconduction des tarifs forfaitaires 2013.

3- Indemnité du Maire, des Adjointes et du Trésorier:

Reconduction des bases d'indemnité identiques au mandat précédent.

4- Délégations du Maire :

Monsieur le Maire donne lecture des délégations possibles du conseil municipal auprès du Maire.

Le conseil municipal valide ces dernières sachant qu'elles permettent de pallier aux urgences, et que toutes les questions sont toutefois préalablement débattues en conseil.

5- Habilitations télétransmission hélos et actes (portails trésorerie, contrôle de légalité) :

Reconduction des habilitations afin d'utiliser ces outils informatiques par le service administratif pour l'ordonnateur et responsable légal.

6- Conclusions de la commission de transfert de charges communautaires :

Monsieur le Maire donne lecture des compétences et sommes transférées des communes de Bolquère et Les Angles auprès de la communauté de communes, après intégration au sein de la communauté de communes.

Il indique que le conseil municipal doit se prononcer sur cette décision.

Validation du conseil municipal.

7- Modification statutaire du Syndicat Intercommunal Scolaire :

Il s'agit d'entériner le nombre de délégués par communes qui a été modifié, soit 1 titulaire et 1 suppléant au lieu de 2.

Approbation du conseil municipal, Mme GOSSET Julie demeure déléguée titulaire, et Mme CAZEILLES Joelle devient suppléante. Sachant que les deux peuvent quand même y participer.

8- Motion contre la suppression d'un poste enseignant sur le RPI du Cambre d'Aze :

Suite à l'annonce de l'académie, reçue ce jour par courrier, d'un projet de suppression d'un poste enseignant sur le RPI du Cambre d'Aze, Monsieur le Maire a proposé une lettre conjointe avec toutes les communes membres du RPI ainsi qu'une délibération identique afin de s'opposer à ce projet.

En effet, il est soulevé qu'il n'y a pas eu de concertation avec les élus locaux contrairement aux textes en vigueur, que les particularités de notre zone de montagne ne sont pas prises en considération (fluctuations touristiques, militaires, géographie et climat, ...). C'est pourquoi, les communes souhaitent introduire un recours auprès des instances académiques afin de réexaminer cette proposition de fermeture de classe.

Le conseil municipal valide le courrier commun ainsi que la délibération prise sous forme de motion.

A souligner également la démarche de certains parents d'élèves qui, par un courrier, proposent de fermer l'école de La Lagonne.

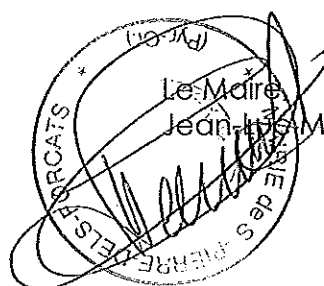
Monsieur le Maire y fera une réponse en rappelant la défense nécessaire du service public de l'enseignement dans son ensemble sur le territoire et l'obligation de solidarité entre les communes pour qu'aucune école ne soit sacrifiée plutôt qu'une autre pour le maintien de la vie dans nos hauts cantons.

9- Questions diverses :

- *Lettre de Monsieur MARRET au conseil municipal : lecture et explications du contexte des années 80-90. Pas de réponse envisagée compte tenu de la vétusté du sujet.*
- *Chemin de Foumayne : Mme CAZEILLES demande s'il sera remis en état. Il s'agit d'un chemin d'exploitation mais il doit être rénové en partie pour desservir les habitations.*
- *Le stationnement interdit rue St Pierre : M. ECHARD signale qu'il n'est plus nécessaire car la poubelle a été déplacée. Monsieur le Maire souhaite qu'il soit conservé pour faciliter la circulation et contourner la grand'rue si besoin.*
- *La réfection des rues : Monsieur le Maire informe que la réfection des rues se fera au fur et à mesure, mais tout dépend des disponibilités financières du SIVM de Mont-Louis qui a des difficultés à contracter un emprunt pour poursuivre ces travaux onéreux.*
- *Problème des barbelés dans les prés : Mme CAZEILLES demande s'il est possible de se rapprocher des agriculteurs pour supprimer les vieux barbelés dangereux existants sur de nombreux prés. Monsieur le Maire va contacter tous les agriculteurs du secteur pour renouvellement des baux ruraux bientôt caduques, la demande sera transmise pour éviter des accidents.*
- *Proposition de renouvellement de la convention CEAf à l'identique.*
Validation du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à

19h30.


Le Maire,
Jean-Louis MOLINIER,

Le secrétaire de séance,
Henri PALAU,

